



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

Danièle OBONO - Députée LFI de Paris 18e et 19e
Rodrigo ARENAS - Députée LFI de Paris 14e
Aymeric CARON - Député REV apparenté LFI de Paris 18e
Sophia CHIKIROU - Députée LFI de Paris 20e
Sarah LEGRAIN - Députée LFI de Paris 19e

Jean-Pierre FARANDOU
Ministre du travail et des solidarités
Ministère du travail et des solidarités
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Paris, le 17 novembre 2025

Objet : alerte sur la situation de la mission locale de Paris

Monsieur le Ministre,

Nous avons été alerté-es par la mission locale de Paris au sujet des conséquences des réductions budgétaires prévues pour l'ensemble du réseau des missions locales dans le projet de loi de finances pour 2026.

Les missions locales accompagnent chaque année plus d'un million de jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Elles constituent un pilier essentiel des politiques publiques pour l'emploi, la formation, la lutte contre le décrochage scolaire et l'exclusion. Ces structures locales, ancrées dans les territoires, représentent souvent le premier, et parfois le seul, interlocuteur pour les jeunes les plus vulnérables.

Le projet de loi de finances 2026 prévoit une réduction sans précédent des moyens alloués à ce réseau. Après une première baisse de 5,8 % en 2025, une nouvelle diminution de 13 % est programmée, ce qui représente près de 20 % de financement en moins en deux ans. Les crédits consacrés au Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) passeraient de 100 millions d'euros en 2024 à 42,8 millions d'euros en 2026, tandis que le nombre d'entrées dans le Contrat d'engagement jeune (CEJ) serait réduit à 188 840, soit une baisse de 5,6 % par rapport à 2025. Ces coupes massives mettraient en péril la capacité d'accompagnement de dizaines de milliers de jeunes.

La mission locale de Paris est particulièrement fragilisée dans ce contexte. Elle a déjà perdu douze équivalents temps plein, ce qui se traduit concrètement par deux mille jeunes en moins

accompagnés. La réduction drastique de la participation financière de la Région Île-de-France limite fortement l'accès à la formation et aux dispositifs de remobilisation. Malgré le soutien de la Ville de Paris, les équipes sont en grande tension et ont dû engager une réorganisation immobilière, avec la fermeture d'un site et l'ouverture de deux antennes dans les quartiers populaires à moindre coût.

Ces difficultés s'inscrivent dans un contexte de forte précarisation de la jeunesse parisienne, marquée par la hausse du chômage, l'explosion des loyers, les problèmes d'accès au logement, la détérioration de la santé mentale, les difficultés d'accès à la formation et même à l'alimentation. Réduire encore les moyens de la mission locale de Paris reviendrait à fragiliser un outil essentiel de solidarité et d'accompagnement de proximité.

Nous appuyons donc les demandes de la mission locale de Paris afin qu'elle puisse disposer des ressources nécessaires à la poursuite de sa mission d'accompagnement. Nous vous demandons également de recevoir les représentant-es de la mission locale de Paris afin d'examiner des solutions pérennes pour assurer la continuité de leurs actions auprès des jeunes.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations républicaines.

Danièle OBONO



Rodrigo ARENAS



Aymeric CARON



Sophia CHIKIROU



Sarah LEGRAIN

